

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 9 février 2024

Action Cœur de Ville : Présentation aux entreprises de l'opération immobilière de rénovation rue Régemortes à Moulins

Le 9 février 2024, Action Logement, Évoléa, porteur du projet, et la ville de Moulins ont présenté aux entreprises du secteur 3 nouveaux logements locatifs à loyer abordable, entièrement rénovés, situés rue Régemortes à Moulins. Cette opération de réhabilitation s'inscrit dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville (ACV) visant à revitaliser les centres-villes.

Cet évènement avait pour objectif de faire découvrir en avant-première, aux représentants des entreprises présentes dans l'agglomération de Moulins, une nouvelle opportunité de logement pour leurs salariés.

Il s'est déroulé en présence de Pierre-André Périssol, maire de Moulins.

L'immeuble se compose de 2 étages, 6 logements à loyers plafonnés ont été créés (3 T1 Bis, 1 T2, 2 T3) variant de 37 m² à 77 m², le tout pouvant accueillir 10 personnes. L'ensemble des réalisations s'accompagne de prestations de haut niveau qui répondent aux enjeux contemporains en matière d'habitat. Cette opération d'envergure, a été rendue possible grâce au nouveau financement d'Action Logement mis en place dans le cadre du Programme National Action Cœur de Ville - prêt et subvention – l'investissement financier d'Action Logement à ce projet s'élève à 394 173 € sur un montant total de 883 583 €.

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, proposé par Action Logement, une convention opérationnelle a été signée le 29 octobre 2018 afin d'aider et d'accompagner à la revitalisation du centre-ville de Moulins, tout en valorisant et renforçant le lien emploi – logement. L'opération de réhabilitation située rue Régemortes est une mise en œuvre concrète de ce dispositif qui a été rendue possible grâce à Évoléa, porteur du projet.

À travers cette opération, Action Logement s'engage auprès de la ville de Moulins en l'accompagnant de manière durable dans la revitalisation de son centre-ville et en apportant une réponse concrète aux questions relatives à l'attractivité de son territoire, à la mixité sociale et en renforçant le lien emploi – logement.

Les autres opérations Action Cœur de Ville pour la ville de Moulins :

- 18 logements rue Decize : livraison 2^e trimestre 2024
- 16 logements meublés pour jeunes, 9 rue Bad Vilbel : livraison 3^e trimestre 2024
- 8 logements 57 route de Lyon : livraison 4^e trimestre 2024

Gilles da Costa, Directeur Territorial Action Logement Auvergne, souligne :

« Cette opération illustre concrètement l'ambition d'Action Logement de faciliter l'accès à des logements abordables et durables tout en contribuant à la dynamique économique locale. Sur Moulins, dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, plus de 10 847 000 € ont déjà été investis, dont près de 6 176 000 € sous forme de subvention. Une offre renouvelée de 172 logements sera ainsi proposée prioritairement aux salariés des entreprises du secteur privé. La prolongation du programme jusqu'en 2026 permettra à Action Logement de renforcer sa contribution en accompagnant la requalification de nouveaux logements en centre-ville de Moulins. »

Yann Thonon, Directeur Clientèle à Évoléa, précise :

« Nous sommes fiers, à travers notre collaboration avec Action Logement, de porter ce projet Action Cœur de Ville (ACV). En tant que bailleur, notre engagement envers l'attractivité du territoire et plus particulièrement du centre-ville, est rendu possible grâce au soutien de notre partenaire. Ensemble, nous proposons des solutions de logements abordables, accessibles au plus grand nombre, avec une attention particulière aux salariés du secteur privé, accompagnés par notre partenaire en tant que réservataires. Ce type de projet souligne notre engagement commun envers l'attractivité et la vitalité économique et sociale de notre territoire. »



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Lancé en 2018 pour une durée initiale de 5 ans, le programme national « Action Cœur de Ville » a permis à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de s'engager dans la mise en œuvre de projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville. Le programme a été prolongé de 4 ans pour accompagner les élus jusqu'au terme de l'actuel mandat municipal.

Dans la première phase du programme, Action Logement a déjà engagé 1,4 md€ de financements dédiés sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés et au total 3,8 mds€ au titre de l'ensemble de ses interventions à destination des salariés et des opérateurs de logement.

Depuis l'origine, les partenaires sociaux se sont résolument engagés aux côtés des acteurs des territoires en soutien de cette politique publique visant à lutter contre les fractures territoriales et concourir aux dynamiques économiques locales.

À ce titre, Action Logement accompagne le projet de redynamisation porté par les exécutifs locaux en finançant le développement d'une offre renouvelée de logements accessibles et adaptés aux aspirations des ménages salariés par la requalification du bâti ancien de centre-ville et participer ainsi à la lutte contre l'étalement urbain.

Pour la période 2023-2026, ce sont encore 1 Milliard d'euros qui sont prévus pour accompagner des opérations toujours plus ambitieuses en accord avec sa stratégie de construction sobre et de décarbonation.

Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

À PROPOS D’ACTION LOGEMENT

Depuis 70 ans, la vocation d’Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l’accès au logement pour favoriser l’emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l’Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l’attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d’éco-habitat, [d’économies d’énergie et de décarbonation](#), de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte [45 Entreprises Sociales pour l’Habitat, 5 filiales de logements intermédiaires](#) et un patrimoine de plus d’un million de logements. Sa deuxième mission est d’accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s’attache particulièrement à proposer [des aides et services](#) qui facilitent l’accès au logement, et donc à l’emploi, des bénéficiaires, qu’ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](#) -  [Action Logement](#) -  [Action Logement](#)

À PROPOS D’ÉVOLÉA

Évoléa est la Coopérative Habitat de l’Allier. De par son statut, Évoléa est engagée et garante d’une mission sociale. Elle gère un patrimoine de plus de 7 300 logements répartis sur l’ensemble du département de l’Allier et compte plus de 12 000 locataires. 140 collaborateurs assurent une présence de proximité répartie sur les trois bassins de vie de l’Allier : Moulins, Montluçon/Commentry et Vichy. Au service des locataires et des collectivités, la coopérative possède l’appui d’un groupe national avec le Groupe Arcade-VYV.

En savoir plus : www.evolea.fr

Nous suivre : Facebook [@Evolea](#) – Instagram [@Evolea03](#) – LinkedIn [@Evolea](#) – X [@Evolea03](#) – Youtube [Évoléa](#)

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT

Florence Bousquet : 06 09 38 40 08 / florence.bousquet@actionlogement.fr

ÉVOLÉA

Laure Vandeputte : 07 61 36 79 09 / lvandeputte@evolea.fr